

PERTUIS

Le projet d'entrée de ville toujours en attente

Riverains et usagers de l'entrée de ville, route de la Bastidonne, étaient conviés à venir assister à une réunion publique d'informations et ainsi découvrir une simulation en 2 et 3D, réalisée par le cabinet d'études EGIS à la demande de la CPA. Attentifs, les participants ont très rapidement posé des questions et exprimé leurs craintes notamment l'association des riverains "ARROBA" présidée par Guy Liénard qui "souhaite négocier sur le terre-plein central et les ronds points".

Des ronds points qui inquiètent

La création de trois ronds points inquiète les riverains. "Nous craignons une augmentation du temps de trajet, les conducteurs chercheront à l'éviter, du coup ne vont-ils pas passer par les lotissements et rues adjacents"? D'autres s'alarment sur la voie unique laissée de chaque côté du terre-plein: "la simulation est réalisée en situation idéale, il s'agit bien d'une heure de pointe mais si un accident a lieu ou si un véhicule lent est présent, que se passera-t-il?"

De son côté, la CPA et la commune, présentes ont précisé "la piste cyclable est franchissable par un véhicule dans cette situation précise". Rappelons que quotidiennement, 8 000 véhicules jour empruntent cette départementale. Les intervenants ont précisé à ce sujet "nous sommes dans deux situations différentes.



Le cabinet d'études EGIS a présenté une modélisation en 2 et 3D, aux heures de pointe permettant un avant/après. / PHOTO D.F.

Le côté Villelaure est encore pour quelque temps de compétence départementale, avec la création de la virgule entre Pertuis et Villelaure, il passera communautaire. Le CG nous a donc autorisés à réaliser certains aménagements. Ici, le cas est différent, il s'agit bien d'une entrée de ville mais de compétence départementale, cela ne changera pas." Enfin, la V31 St Roch qui sera une déviation permettant de soulager la partie Est de la commune et qui pourrait avoir un impact sur cette route. A l'initiative de Roger Pellenc, les membres d'"ARROBA" sont invités à revoir et étudier plus en détail, la modélisation réalisée par le cabinet d'études. À la suite de quoi, ils se réuniront à la mairie afin de décider ou non s'ils acceptent le projet proposé.

Delphine FOUQUE



Depuis plusieurs semaines, des travaux sont en cours : déplacement des réseaux du SIVOM sur le secteur allant du rond-point du cœur à l'avenue du Général de Gaulle, implantation de cinq plateaux traversants, busage de la partie basse de la route et réalisation d'un cheminement piéton.

/ PHOTO J.T

RAPPEL DU PROJET

Cette entrée de ville est de compétence départementale. Le Conseil général propose : élargissement de la voie à une largeur d'emprise de 13,5 à 15m, création de 3 nouveaux carrefours à la rue Gabriel Turc, chemin du

Cloux et rue des 4 saisons, rétablissement des autres voies et accès riverains, mise en place d'un éclairage public et aménagements paysagers. Opération serait cofinancée par le CG84 et la CPA.